



Sujet: [INTERNET] Ferme Eolienne Terres lièges

De : "LE BRUN, Maxime (NIORT)" <maxime.lebrun@colas-co.com>

Date : Mon, 26 Aug 2019 08:14:13 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les structures de production d'énergie éolienne rendent concrètes les solutions aux besoins de transition énergétique nécessaires à l'évolution de la société.

L'accord de Paris adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties lors de la COP 21 en décembre 2015 est une chance unique qu'il faut saisir.

L'enjeu environnemental fait partie désormais de notre quotidien.

Il est important de souligner que :

- En France, on constate une véritable **dynamique d'emploi** autour des fermes éoliennes dans les secteurs génie civil, routiers et électrique. La filière française a compté environ 16 000 emplois directs en 2018.

- Pour notre société **COLAS basée à Airvault (79)**, entreprise routière en charge notamment des terrassements, création et renforcement de chemins, la construction d'un parc éolien de 6 éoliennes représentent environ **6 emplois temps plein** sur une année (soit 11% de nos effectifs), sans compter les sous-traitants, locatiers, fournisseurs, carrières et commerces/restaurants que nous faisons vivre grâce au chantier.

- Cette activité représente environ **18% de notre Chiffre d'Affaires** soit 1.8 Millions d'euros par an. Nous constatons que le **marché de l'éolien est un vrai marché, mature, porteur, professionnel et pérenne.**

Il est à noter également que ces emplois concernent également l'entretien . Pour 6 éoliennes, c'est le poste d'un jeune qui s'installe avec sa famille pour y vivre et qui contribue à dynamiser son territoire. Ce sont aussi des équipes qui se déplacent pour l'entretien périodique sur des durées allant de quelques jours à quelques semaines, qui font vivre divers commerces, hôtels et restaurants. A la clé ce secteur peut générer un potentiel d'emplois indirects et induits liés à la conception, la construction, la maintenance et l'ingénierie...et devenir un vivier de compétences nouvelles pour la jeune génération.

De plus, en général, l'implantation d'un **parc de 6 éoliennes génère 320 000 euros de ressources fiscales par an**, dont 70 % reviennent aux communes, 27 % au Conseil départemental et 3% à la Région, qui peuvent ensuite **réinvestir dans les infrastructures**, accordant donc de nouveaux marchés publics sur lesquels nous pouvons éventuellement travailler.

Nous sommes ainsi **très favorable** pour une implantation de parcs éoliens de ce type sur notre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.



Maxime LE BRUN
Chef d'Agence Niort et Airvault
Tél. 05-49-08-06-58 Mobile 06-59-72-26-91
maxime.lebrun@colas-co.com

COLAS CENTRE-OUEST
582 Route de Paris – BP 20020 – 79 182 CHAURAY Cedex
www.colas-france.fr



Sujet: [INTERNET] Soutien au parc éolien de Availles-Thouarsais et Airvault

De : Patrick LE FLANCHEC <patrick.leflanchec@terralacta.com>

Date : Mon, 26 Aug 2019 13:40:00 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

J'apporte personnellement tout mon soutien au projet de la Ferme Eolienne de Availles-Thouarsais et Airvault.

Aujourd'hui, il est nécessaire de développer les énergies renouvelables pour plusieurs raisons :

Préserver notre planète pour nos enfants et petits-enfants, le réchauffement planétaire actuel nuisant fortement sur la nature et le climat en provoquant de plus en plus de catastrophes naturelles.

Il est important que notre pays augmente considérablement ces énergies nouvelles afin d'assurer sereinement son autonomie énergétique.

Notre pays, parmi les premières puissances européennes pointe en queue de peloton, avec une carence non négligeable par rapport à nos pays voisins, dans ce domaine .

Pour les détracteurs de l'éolien qui mettent en avant et principalement l'impact visuelle sur les paysages, je trouve qu'une éolienne n'est pas plus désagréable à regarder qu'une ligne à haute tension, que certains silos agricoles en pleine campagne ou que les tours de refroidissement d'une centrale nucléaire avec ses panaches de vapeur que l'on peut voir à plusieurs kilomètres à la ronde.

Je finirai ce propos de soutien en précisant que je parle de ce sujet en connaissance de cause, j'habite dans une commune où il y a un parc de treize éoliennes d'une puissance de 11 MW, que dans notre petite commune cela n'a posé aucun problème (j'étais maire de la commune à l'époque), l'impact sur le foncier est très minime et les retombés économiques sont loin d'être négligeables pour les agriculteurs bénéficiant d'une concession ainsi que pour les communes, qui voient aujourd'hui leurs dotations de l'état fondre au soleil.

En espérant que vous voudrez bien prendre en compte ses quelques remarques.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes salutations distinguées.

Patrick LE FLANCHEC.



Patrick LE FLANCHEC
Gestionnaire Patrimoine Immobilier

Tél. port: 06 75 27 73 15

patrick.leflanchec@terralacta.Com

2 rue de la Glacière
CS 80029
17700 Surgères

www.terralacta.com

Sujet: [INTERNET] Avis Enquête publique Avoilles-Thouarsais et Airvault

De : d.minereaud@laposte.net

Date : Fri, 30 Aug 2019 10:38:20 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Bonjour,

Voici ma contribution à l'enquête publique qui se déroule actuellement.

L'implantation d'éoliennes est un sujet qui fait débat.

Selon moi voici les principaux avantages des éoliennes

* Energie produite localement et sans minerais (uranium, charbon) extraits à l'étranger

* Peu de problèmes avec les déchets en fin d'exploitation . Les mâts sont en acier recyclable. Reste les pales en fibre?

* Energie pas plus onéreuse que le nucléaire car on oublie en général le coût de retraitement des déchets, le coût de démantèlement des centrales, le coût réel pour l'environnement de l'acheminement des combustibles (pétrole lourd des bateaux cargos,...), les surcoûts de développement des EPR.

Le principal inconvénient est le suivant:

* Pollution visuelle (vue depuis les habitations et lumières nocturnes).

Je pense que les autres arguments avancés par les opposants sont seulement pour étayer leur argumentaire et leurs thèses. Souvent il existe une crainte de perte de valeur de l'immobilier et chacun défend donc sa propriété...

Ce projet des Terres Lièges me semble intéressant car il minimise la pollution visuelle par rapport à un projet qui aurait été implantée à un autre endroit de l'horizon. Je pense pour les riverains qu'il y a moins de gêne à voir 10 éoliennes à un endroit déterminé (par exemple à l'ouest) plutôt que 3 au Sud, 3 au Nord et 4 à l'ouest. De plus un effort a été proposé au niveau de l'éclairage nocturne.

Par ailleurs, les retombées pour les entreprises locales seront réelles ainsi que pour les municipalités.

Pour mener des politiques culturelles, sociales, éducatives, il faut en avoir les moyens financiers! En ces temps

des diminutions des dotations du Gouvernement, les taxes liées aux activités économiques sont importantes pour

le développement de nos communes éloignées des grands centre urbains.

Cordialement

Didier MINEREAUD.

Sujet: [INTERNET] ferme eolienne

De : Jacky Joselon <calci-aire@wanadoo.fr>

Date : Tue, 10 Sep 2019 18:46:59 +0200

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

- Monsieur le Commissaire-Enquêteur. : « Fermes Eoliennes d'Availles/ irais et de Maisontier/ Glenay ».

Je soussigné Jacques Joselon

4 rue du puits olivier 79600 AIRVAULT

Parapentiste

je soutiens les projets éoliens de la région

L'Énergie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

- Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

--

Jacky Joselon

Sujet: [INTERNET] projet éolien availles thouarsais et airvault

De : "Mairie d'Antezant la Chapelle" <mairie@antezant-lachapelle.fr>

Date : Tue, 10 Sep 2019 19:10:10 +0200

Pour : <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce message, je viens soutenir ce projet éolien. En effet, dans notre commune 8 éoliennes se sont implantées en 2019 par la société VOLKSWIND. Le premier contact a eu lieu en 2009 et nous avons toujours eu de très bonnes relations et régulièrement. Ils ont toujours été à l'écoute, avec nous élus mais aussi avec la population, analysant tout pour que le projet soit le plus adapté. C'est une société très efficace, très sérieuse avec un grand professionnalisme. Le projet éolien de Availles Thouarsais et Airvault est entre de bonnes mains et c'est une chance pour ces communes de pouvoir concrétiser ce projet.

Bien cordialement.

Eric POISBELAUD Maire d'ANTEZANT LA CHAPELLE

05.46.59.91.29

Ouverture au public : Lundi et jeudi de 14h à 18h

Sujet: [INTERNET] Ferme éolienne des Terres Lièges
De : Olivier2 <olivier.quirion@wanadoo.fr>
Date : Thu, 12 Sep 2019 16:08:27 +0200
Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite apporter mon soutien appuyé à ce projet qui s'inscrit dans l'indispensable transition énergétique souhaitée par notre gouvernement.

Retraité j'ai été impliqué sur plusieurs années à titre professionnel dans le développement des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'éolien. Aujourd'hui je poursuis cet engagement dans le milieu associatif.

Selon les informations présentes dans le dossier, je pense que la zone retenue, les équipements prévus et les garanties apportées par le porteur de projet - qui a déjà mis en place la ferme éolienne d'Availles-Thouarsais/Irais dans de très bonnes conditions - permettent de donner un avis favorable à sa construction.

Habitant du sud du Maine et Loire, peu équipé en énergies renouvelables, j'apprécie de voir les unités de production solaires, méthanisation et éoliennes se développer à proximité dans le nord Deux-Sèvres et j'ai même pu parcourir un circuit touristique cycliste aménagé autour de ces équipements par les collectivités locales !

La mutation du système énergétique actuel non durable vers des production renouvelables, sans risque ni pollution est un enjeu vital pour notre avenir proche. Cette évolution contribue à limiter les émissions de GES responsables du dérèglement climatique et diverses pollutions qui amènent à l'érosion rapide de la précieuse biodiversité. Elle contribue à l'indépendance énergétique de nos territoires et à la création d'emplois locaux non délocalisables.

Il serait aussi très intéressant de lier cette production à des engagements d'actions de maîtrise des consommations en priorité par les collectivités locales afin de lier production propre et réduction des consommations.

Bien respectueusement,

--

Olivier Quirion

Ce mail a été envoyé grâce à une énergie 100% renouvelable et coopérative.

Toutefois il n'est pas biodégradable, donc pensez à le supprimer dès que possible !

Sujet: [INTERNET] Fermes éolines Availles

De : Guy RAMBAULT <gd.rambault@orange.fr>

Date : Fri, 13 Sep 2019 12:07:09 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

J'apporte mon soutien total au projet éolien d'Availles-Thouarsais et Borcq

Guy Rambault

1 rue du Fief de la Croix

79330 St Varent

Propriétaire à Availles Thouasais



Sujet: [INTERNET] Enquête Publique à Availles-Thouarsais et Airvault

De : Léo Bonamy <l.bonamy@adi-na.fr>

Date : Mon, 16 Sep 2019 12:28:20 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écrit pour vous informer que je suis en charge de structurer la filière d'entreprises de l'éolien en Nouvelle Aquitaine.

Nous avons référencé 120 entreprises immatriculées en nouvelle Aquitaine.

Elles travaillent sur toute la chaine de valeur des projets éolien (étude environnementales, fabrication des composants, construction des parcs (génie civil), mise en service, exploitation, maintenance et recyclage des composants en fin de vie etc).

Le projet de Parc Eolien de Availles-Thouarsais et Airvault est déterminant pour les entreprises. Il permettra de créer de l'activité, des investissements et de l'emploi sur le territoire de nouvelle Aquitaine. Les entreprises qui sont positionnées sur ce marché de l'éolien sont en attente d'opportunités.

Je vous prie de prendre en compte l'avis de ces 120 entreprises du territoire.

Je vous communiquerai si besoin un fichier de ces entreprises.

Cordialement.



Léo Bonamy

Chargé de mission Energie

Mob. : [\(+33\)6.78.77.96.22](tel:+33678779622)

Mail : l.bonamy@adi-na.fr

Adresse :15 rue alfred Kastler 17000 La Rochelle

www.adi-na.fr



Sujet: [INTERNET] Soutien au projet éolien de Terres Lièges
De : <amelie.delahay@engie.com>
Date : Mon, 16 Sep 2019 13:30:33 +0000
Pour : <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint notre courrier de soutien au projet éolien de Terres Lièges.

Vous souhaitant bonne réception,
Cordialement,

Amélie DELAHAY
Assistante Administrative
INEO ATLANTIQUE
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres
Tél : 05 49 17 23 21

amelie.delahay@engie.com



cofelyineo-gdfsuez.com

282 rue Jean Jaurès
79000 NIORT

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.

ENGIE Mail Disclaimer: <http://www.engie.com/disclaimer/>

19-38 soutien availles.pdf	Content-Description: 19-38 soutien availles.pdf
	Content-Type: application/pdf
	Content-Encoding: base64



Mairie de Availles Thouarsais
Monsieur Le Hazif, Commissaire Enquêteur,
Route du Deffend
79600 AVAILLES THOUARSAIS

Niort,
Le 16 Septembre 2019

Objet : *Soutien au projet éolien*

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 68 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un **équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique.**

Ainsi, le développement d'un parc éolien à Availles Thouarsais entre parfaitement dans cette dynamique. Développer le parc éolien c'est :

- **Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre.** La Région Poitou-Charentes s'était fixée comme ambition de respecter le Protocole de Kyoto à l'échelle de son territoire (évitement de 800 000 tonnes équivalent CO2) et de préparer la perspective d'une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le Schéma Régional Climat Air Energie Poitou-Charentes (SRCAE), fixe la fourchette d'objectifs suivants, une réduction de 20% (objectif européen et national) à 30 % des émissions de Gaz à Effet Serre à l'horizon 2020 et de 75% (facteur 4) à 80 % à l'horizon 2050.

Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent.

- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. A l'heure où ces dernières souffrent d'un ralentissement de l'activité depuis 2008, cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Cela contribuerait également, comme les autres énergies renouvelables, à la maîtrise à long terme du prix de l'énergie, à la sécurité d'approvisionnement et à l'autonomie énergétique des territoires, au développement de la production d'énergie décentralisée à proximité des lieux de consommation, à la limitation des impacts de la production d'énergie sur l'environnement, à la création de richesses et à l'accès à des quantités d'énergie à des coûts maîtrisés, à favoriser sur le long terme, la neutralité énergétique des territoires.

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du Territoire j'apporte mon soutien plein et entier au projet de la ferme éolienne des Terres Lièges.

En effet, ce projet représente pour notre Société l'équivalent de 3 mois d'activité sur lesquelles nous espérons pouvoir compter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma haute considération.

M Alexandre SANS
Directeur D'Agence



Sujet: [INTERNET] Eoliennes à AIRVAULT et AVAILLES THOUARSAIS (79) Soutien

De : "RICHARD Joël" <joelrichard79@gmx.fr>

Date : Tue, 17 Sep 2019 09:29:54 +0200

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Bonjour,

Par la présente nous apportons notre soutien à ce projet éolien car l'électricité produite sera beaucoup plus propre que celle fournie par les centrales nucléaires ou à charbon. Tout n'est pas parfait mais il y a quand même beaucoup moins de problèmes avec les déchets et pas de rejets de CO2 dans l'atmosphère, sauf pour la construction.

Au niveau visuel, ajouter des éoliennes à un parc existant est moins dommageable que d'en créer un nouveau à un autre endroit. De plus, des efforts ont été proposés concernant l'éclairage nocturne.

Pour terminer, la construction du parc permettra de conserver et peut-être développer de l'emploi local (génie civil, béton,) dans un département rural et éloigné des grandes villes.

Cordialement,

Joël et Ingrid Richard

Argentonnay (79)

[INTERNET] enquêtes publiques projet éolien

Sujet: [INTERNET] enquêtes publiques projet éolien

De : Michel MAILLET <michel.maillet0647@orange.fr>

Date : Tue, 17 Sep 2019 09:40:09 +0200

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

courrier de soutien.odt

11

Michel MAILLET
Garnault
86350 SAINT SECONDIN

Mr le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver par cette lettre, mon soutien le plus total au projet éolien d'AVAILLES-THOUARSAIS et AIRVAULT dont vous recueillez les avis en ce moment-même lors de l'enquête publique.

Les territoires qui ont la possibilité d'avoir des éoliennes doivent le faire car nous avons des besoins électriques de plus en plus importants et nous devons trouver des moyens de produire une énergie propre et sans risque pour les générations futures.

De plus, je suis concerné au plus près par les éoliennes car j'habite à environ 700 mètres à vol d'oiseaux d'un parc éolien et je n'ai pas à m'en plaindre.

En espérant voir un avis favorable dans votre rapport d'enquête publique pour ce projet qui est bien pensé puisqu'il s'agit de rajouter quelques éoliennes supplémentaires à celles déjà existantes.

Veillez recevoir, Mr le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sujet: [INTERNET] Soutien à la ferme éolienne d'Availles et Airvault

De : earl_ardouin@club-internet.fr

Date : Tue, 17 Sep 2019 13:58:45 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite apporter ici mon plein soutien au projet de la ferme éolienne d' Availles et d' Airvault.

Je vis moi-même dans un secteur pourvu d'éoliennes, et la cohabitation se passe très bien. Cette énergie nous l'avons sur notre territoire, c'est une chance! Ceci est tellement important de ne pas aller la chercher à des milliers de kilomètres, comme le gaz en Russie, le pétrole au Moyen Orient, au prix de nombreux excès comme nous le subissons actuellement.

C'est aussi une activité économique qui se crée sur nos territoires qui en ont bien besoin, avec ses emplois durables, non délocalisables, sa création de fiscalité pour nos collectivités, la dynamisation des entreprises locales.

Voilà, en tant qu'habitant du territoire, je tiens à le préserver, aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan du dynamisme économique. C'est pourquoi je soutiens ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Patrick ARDOUIN
12, rue du Petit Chêne - Le Rôty

17160 GIBOURNE

Sujet: [INTERNET] Soutien à la ferme éolienne d'Availles et d'Airvault

De : earl_ardouin@club-internet.fr

Date : Tue, 17 Sep 2019 14:06:28 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite apporter ici mon soutien à la ferme éolienne citée ci-dessus.

L'énergie éolienne est maintenant connue et reconnue depuis plus de 20 ans. Elle apporte de nombreux bénéfices environnementaux : économies de CO2, autonomie énergétique de notre Pays, aucune pollution, et elle permet la mise en place de nombreuses mesures agri-environnementales et de haies en faveur de la biodiversité.

C'est une énergie qui produit beaucoup d'électricité, à un prix bien plus compétitif que nos futures centrales nucléaires, et bien moins cher que de nombreuses autres sources d'énergie, dont le pétrole et le gaz.

Voilà pourquoi je soutiens ce projet et espère qu'il verra le jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Françoise ARDOUIN
12, rue du Petit Chêne - Le Rôty

17160 GIBOURNE

[INTERNET] Soutient projet éolien du parc de Terres lièges.

Sujet: [INTERNET] Soutient projet éolien du parc de Terres lièges.

De : Thierry BELLIVIER <THBEI@vestas.com>

Date : Tue, 17 Sep 2019 12:23:38 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Bonjour, c'est avec plaisir que je vous joins ce mail de soutien.
Merci pour votre pugnacité a développer cette énergie.

Cordialement.

Thierry Bellivier
Scheduler Atlantique Vestas France

Vestas Mediterranean

M : +33 630.043 304

F : +33 467 207 159

thbei@vestas.com

<http://www.vestas.com>

Vestas[®]

Company reg. name: Vestas France SAS.

This e-mail is subject to our e-mail disclaimer statement.

Please refer to www.vestas.com/legal/notice

If you have received this e-mail in error please contact the sender.

Vestas will as part of your communication, interaction and business relationship with us collect and process personal data about you.
You can read more about Vestas' collection and processing of your personal data and your rights as a data subject in our [Privacy Policy](#).

15

Sujet: [INTERNET] enquête publique "Ferme éolienne des Terres Lièges"

De : araby@laposte.net

Date : Tue, 17 Sep 2019 19:08:09 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Monsieur le commissaire,

Veillez trouver en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique en objet. J'y développe les principales raisons pour lesquelles je suis opposée à la densification des éoliennes sur le territoire, et pour lesquelles je souhaite que vous donniez un avis défavorable au projet.

Je vous prie de recevoir mes cordiales salutations.

Annick Rauby

observations ferme éolienne des terres lièges.odt	Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text
	Content-Encoding: base64

Availles Thouarsais, le 17 septembre 2019

Annick Rauby
2 rue saint Hilaire
79600 Availles Thouarsais

à
Monsieur Jacques LE HAZIF,
Commissaire enquêteur
pref-contact-enquetespublicques@deux-sevres.gouv.fr

objet: "Ferme éolienne des Terres Lièges" observations, remarques et avis.

Monsieur le Commissaire,

Favorable aux énergies renouvelables, habitant Availles Thouarsais, j'avais à l'époque, adhéré à l'implantation du parc de 10 éoliennes sur notre commune et celle d'Irais. Quels sont les constats après quelques années de fonctionnement:

- le bruit: est acceptable, bien que sensiblement constaté pour certains habitants en fonction de l'orientation du vent
- l'effet stomboscopique: occasionnellement gênant pour des agriculteurs ou promeneurs
- la modification du paysage diurne jugée diversement selon les personnes, mais les nouvelles implantations à proximité (Saint Généroux) et l'augmentation de la taille des machines majore l'impact paysager, la végétation (bois, haies...) les masque de moins en moins.
- l'impact sur le paysage nocturne: contrairement aux 3 précédents, je n'avais pas envisagé son importance. Si les flash rouges gênent de près l'observation du ciel, ils se voient sur des dizaines de km et se cumulent. Un des intérêts de la ruralité est de profiter la campagne y compris le soir, voir la nuit.

Actuellement, au vu du nombre d'éoliennes déjà installées sur le secteur du nord-est du département, je suis désormais opposée à leur densification et donc à la création de la "Ferme éolienne des Terres Lièges" qui est en fait l'extension par 6 éoliennes du parc existant de 10 éoliennes sur les communes d'Availles-Thouarsais et Irais.

Pourquoi?

- Le cumul des parcs visibles de jour nous laisse peu d'espaces avec un paysage "naturel", sans éoliennes, contrairement à l'évaluation de l'étude paysagère 1-3 page 32 qui ne compte que 5 parcs à prendre en compte pour l'étude d'impacts cumulés, et c'est pire de la nuit.
- À cause de la pollution lumineuse nocturne: Dans la plaine, le soir, nous nous retrouvons au milieu d'une guirlande de Noël d'une quarantaine de clignotants rouges puisque même les 3 éoliennes de Tiper Thouars sont visibles. Imaginez l'impact si s'y ajoutent, les projets du "Chemin vert" du "Pâtis des chevaux", des "Pâtis longs" les extensions demandées des parcs d'Availles, de Tiper, et de St Généroux voir d'autres dont je n'ai pas connaissance, qui fermeront encore plus l'"espace de respiration" comme le disent joliment certaines études paysagères. Selon le code de l'environnement, "Les paysages nocturnes font partie du patrimoine commun de la nation" (L110-1) et "Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement y compris nocturne" (L110-2). Tant que la DGAC exigera ce type de signalisation nocturne, particulièrement stressant en grande densité (et probablement autant pour la faune nocturne que pour les humains), l'extension des parcs éoliens telle qu'envisagée dans notre petite région sera en contradiction avec le code de l'environnement, même si l'intensité des éclats a diminué sur le parc de St Généroux en cours d'installation. Si cette évolution de la réglementation est bien venue,

diminuera-t-elle vraiment la distance de perception nocturne des éoliennes?. Je note (p328 de l'étude d'impact) que le balisage lumineux prévu pour l'ensemble du parc d'Availles ne sera pas identique pour toutes les éoliennes (projet + existant)

- L'extension du parc avec de machines plus hautes et plus puissantes, implantées de chaque côté des 10 déjà existantes ne sera pas harmonieuse.
- Parce que l'effort de transition vers des énergies renouvelables doit être partagé par l'ensemble des territoires potentiellement adaptés. Certaines populations refusent fermement les éoliennes au nom de la protection des paysages et de leur patrimoine et n'en ont pas. Celles qui acceptent par soucis écologique se trouvent submergées par un parc puis plusieurs et l'extension des existants.
- Les nouvelles éoliennes augmentent en taille et en puissance sans que les distances minimales des habitations évoluent

Par ailleurs l'impact d'un nouveau parc dans une zone déjà bien pourvue alentours devrait être étudié en prenant en compte l'impact cumulé de la globalité des parcs, en outre en cas d'extrapolation à partir d'autres sites :

- Conséquences sur l'avifaune entre particulier les migrateurs, qui suivent la vallée du Thouet d'axe nord-sud, doivent passer un ensemble de parcs, même choses pour les chiroptères qui passent de leur zone d'hibernation à celle d'activité estivale.
- Conséquences sur l'immobilier, le tourisme, si un seul parc à peu ou pas d'impact, une grande densité change l'attractivité de la région: voir des mâts éoliens à chaque promenade plus la permanence de la pollution nocturne ne sont pas les critères pour choisir de venir à la campagne .

Dernières réserves sur le projet présenté:

- plan de remise en état après l'exploitation d'un parc: prévu selon l'arrêté du 26 août 2011, modifié le 6 novembre 2014 soit par excavation minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole, de 2 mètres dans les terrains à usage forestier et 1 mètre dans les autres cas. Il est probable que ce sera la profondeur minimale qui sera choisie puisqu'il n'y a pas d'autre précision. Ces profondeurs **minimales** sont insuffisantes car qui peu garantir qu'un remembrement ne mettra pas dans l'avenir un chemin en terre agricole ou qu'un agriculteur ne souhaitera pas planter des arbres dans son champ (agroforesterie, vergers etc...) la profondeur de 2 mètres devrait être prise en compte pour toute remise en état sauf si le socle rocheux ne le permet pas.

- la compensation prévue pour la destruction des haies consiste en une plantation de 170ml de haies bocagères, plus la mise en place de haies à la demande des riverains . Cette compensation ne sera satisfaisante qu'à condition qu'y soit inclus un engagement d'entretien (arrosage les premières années) et de suivi de ces plantations, faute de quoi elles dépériront comme celles plantées dans le cadre de la création du parc éolien initial d'Availles Thouarsais.

En conclusion tout en étant favorable au développement des énergies renouvelables: éolien, solaire filière bois sur l'ensemble des territoires français, j'estime qu'en matière d'éolien le nord est du département arrive à saturation avec les projets déjà validés et en construction **et suis donc opposée à la création de la "Ferme éolienne des Terres Lièges"**, extension du parc existant Availles-Irais.

Je vous prie de recevoir Monsieur le commissaire mes salutations les meilleures.

[INTERNET]

Sujet: [INTERNET]

De : patrick.landreau@free.fr

Date : Wed, 18 Sep 2019 13:16:55 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-Enquêteur. : « Fermes Eoliennes d'Availles/ irais et de Maisontier/ Glenay ».

Je soussigné Patrick Landreau

43 rue Léopold Marolleau 79300 Bressuire

Parapentiste

je soutiens les projets éoliens de la région

L'Énergie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

- Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

--

Landreau Patrick

Sujet: [INTERNET] Contribution Enquête Publique Eoliennes "TERRE DE LIEGES"

De : Francis JADEAU <francis.jadeau@orange.fr>

Date : Thu, 19 Sep 2019 15:28:01 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint un document à l'appui de notre **opposition** à ce projet d'extension "Terres de Lièges".

OU COMMENCE LA SATURATION EOLIENNE en NORD DEUX SEVRES ??????....

COMMENT COMPRENDRE UN TEL MEPRIS POUR LA POPULATION RURALE ?????...

Salutations distinguées.

Annie et Francis JADEAU

10,rue du champ four

79600 Saint G n roux

Deuxi�me CONTRIBUTION.odt	Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text Content-Encoding: base64
----------------------------------	---

EXTENSION EOLIEN "LES TERRES LIEGES"

A l'examen des contributions à l'enquête publique, il apparaît comme paradoxale que dans les favorables à l'éolien, donc au projet d'extension, on trouve les mêmes personnes (Maires, Associations, Entreprises BTP) qui régulièrement participent à toutes les enquêtes publiques des projets VOLSKWIND de la région POITOU CHARENTES.

La spontanéité, la fraîcheur des éléments favorables à l'éolien font "plaisir à voir"

COMMENT ne pas penser à une ORCHESTRATION SOUTERRAINE !!!!....

Et si la SPONTANEITE n'était pas tout à fait NATURELLE !!!!....

ON PEUT pour le moins S'INTERROGER ????

*Au final, **36 éoliennes** à quelques centaines de mètres de la zone NATURA 2000 (OIRON THENEZAY) d'une part ainsi que la vallée du THOUET bordée par ailleurs de la ZNIEFF (SAINT VARENT - SAINT GENEROUX) d'autre part, **ne peut qu'interpeller, quant à l'intérêt porté à l'environnement.***

Quid des mesures compensatoires environnementales liées à l'extension

"TERRES DE LIEGES" alors que pour le parc existant les dites mesures

étaient prévues dans la ZNIEFF Saint Varent - Saint Géréroux (Projet

VALOREM de 10 éoliennes)

Dans le dossier "Convention de servitudes" l'article 15 - Confidentialité

Pourquoi cet engagement de confidentialité pour une opération qui impacte l'ensemble de la population ????

Sujet: [INTERNET] Déposition enquête publique les Terres de Lieges (1er envoi)

De : Francis JADEAU <francis.jadeau@orange.fr>

Date : Thu, 19 Sep 2019 15:58:36 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous tenons par la présente à vous signifier notre vive OPPOSITION au projet d'extension éolien des "TERRES DE LIEGES", que nous considérons comme une agression à notre environnement rural et vous prions de trouver ci-joint les différents documents que nous souhaitons voir figurer à l'enquête publique.

Salutations distinguées.

P.J. : - Contribution

- Etat des lieux

Annie et Francis JADEAU

10, rue du champ four

79600 Saint Génomais

—Etat des lieux en 2 sèvres.jpg—

Etat des lieux en 2 sèvres.jpg	Content-Type: image/jpeg Content-Encoding: base64
---------------------------------------	--

— Contribution E.P. Terres de Lieges.odt —

Contribution E.P. Terres de Lieges.odt	Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text Content-Encoding: base64
---	---

PARCS EOLIENS DANS UN RAYON ENTRE 15 ET 20 KMS

dans le NORD DEUX SEVRES

ET PARTICULIEREMENT DANS LE THOUARSAIS

~*~*~*~*~*~*~*~*~*

PARCS (ou FERMES) EOLIENS CONSTRUISTS et en FONCTION : 45 EOLIENNES

- AVAILLES THOUARSAIS - IRAIS	10
- GLENAY	9
- MAISONTIERS - TESSONNIERE	5
- LES VERSENNES	18
- MAUZE THOUARSAIS	3

PARCS (ou FERMES) EOLIENS EN CONSTRUCTION : 11 EOLIENNES

- TIPER (Thouars 1 - Louzy 1 - Saint Léger de Montbrun 1)	3
- SAINT GENEROUX - IRAIS	8

PARCS (ou FERMES) EOLIENS EN PROJET : entre 44 et ~~52~~ EOLIENNES

- SAINT MARTIN DE SANZAY	4 à 6
- SAINT LEGER DE MONTBRUN	7
- LUZAY	6 à 7
- SAINT VARENT - SAINT GENEROUX (en face RIBLAIRE)	10 à 15
- CHICHE	3
- EXTENSION SAINT GENEROUX - IRAIS (IRAIS 4 - SAINT GENEROUX 1 - AVAILLES 1)	6
- MONCONTOUR - LA GRIMAUDIERE - MARNES	8

soit un TOTAL entre 100 et 108 EOLIENNES

- PAYS AUX CHEVAUX (Glenay - Airvaux et)	6
- TERRES LIEGES (Airvaux et - Availles)	6
- IRAIS - NOIZE (Enertrag) (contact. propriétaire)	6

18.

+ 1 mât de mesure cne de LOUIN.
" " " " de BOUSSAIS.

118

EXTENSION "QUEL SCANDALE"!!!!

Les élus, à l'origine du parc existant, portent l'entière responsabilité d'avoir ouvert la porte à l'EOLIEN INDUSTRIEL.

Et certains plus que d'autres, puisqu'ils bénéficient des retombées financières des éoliennes en fonctionnement !!!!!

Volskwind présente sa demande comme étant la solution pour éviter le mitage du territoire!!!
De qui se moque t'on ????

Un premier projet à 14 éoliennes avait été évoqué à l'origine, résultat $10 + 6 = 16$ soit 2 de mieux qu'au départ !!!!

STOP au SACCAGE DE NOTRE ENVIRONNEMENT RURAL !!!!!

STOP au DETOURNEMENT de FONDS PUBLICS AU PROFIT du PRIVE !!!!

STOP à cette SUPERCHERIE TECHNOLOGIQUE DOUBLE d'une ESCROQUERIE FINANCIERE !!!!!

[INTERNET] Contribution Enquête Publique Eoliennes "TERR...

Sujet: [INTERNET] Contribution Enquête Publique Eoliennes "TERRE DE LIEGES" 2 em envoi

De : Francis JADEAU <francis.jadeau@orange.fr>

Date : Thu, 19 Sep 2019 16:05:36 +0200 (CEST)

Pour : pref-contact-enquetespubliques <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Deuxième Envoi

Bonne réception

Annie et Francis JADEAU

10, rue du champ four

79600 Saint G n roux

— Secteur NON PROPICE   L'EOLIEN.jpg —

BILAN DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

LES SENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES

Secteurs non propices à l'éolien :

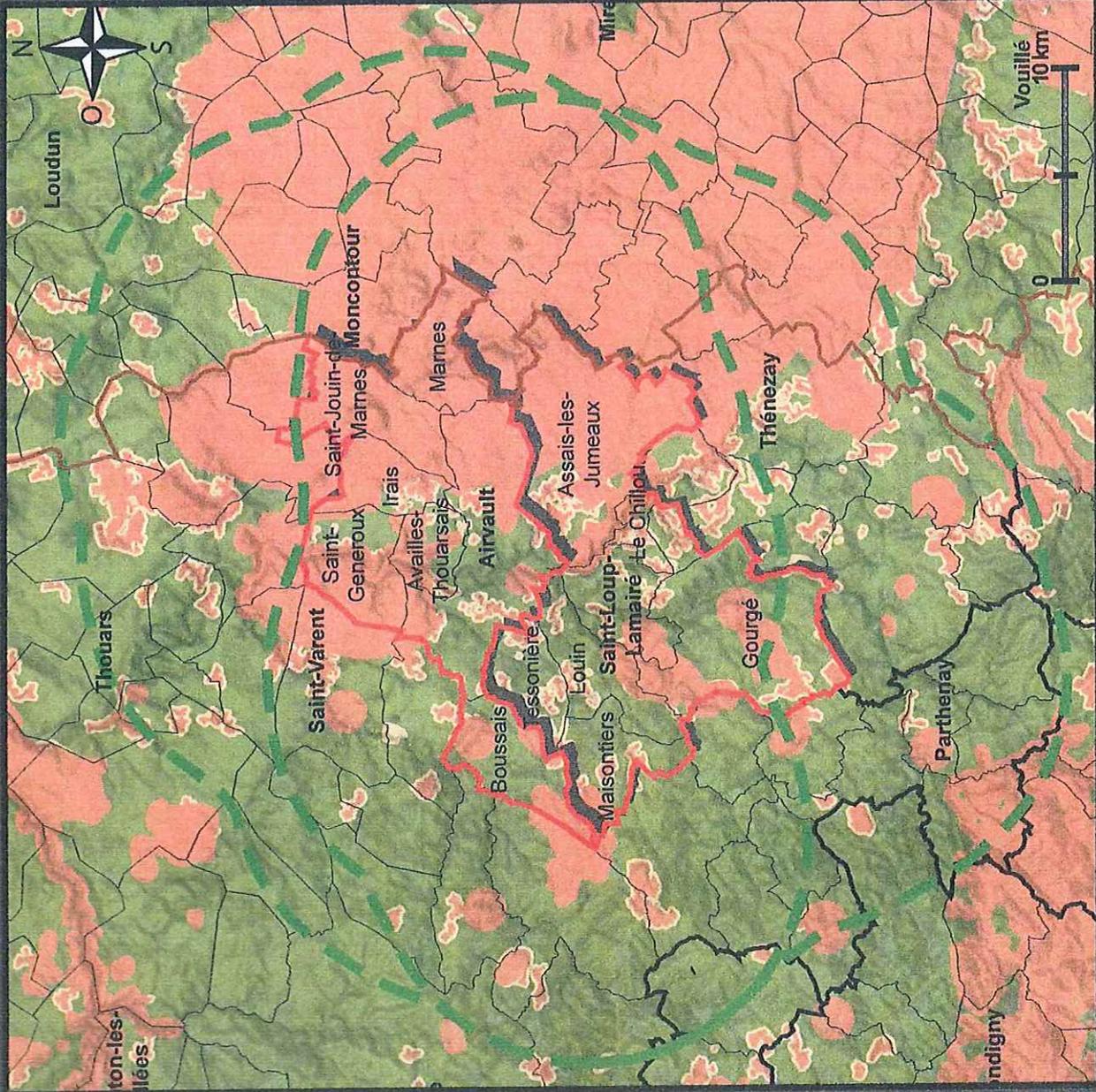
- Gîtes à chauves-souris + 1 km de rayon vital
- Espaces boisés (forêts et bois)
- Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) 1 et 2 + 300 m de tampon
- Zone de Protection Spéciale (ZPS - Natura 2000) + 300 m de tampon
- Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) + 300 m
- Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APB)

Secteurs plutôt propices à l'éolien :

- Tampon de 150 m autour des boisements
- Tampon de 500 m autour des APB

Secteurs à priori propices à l'éolien :

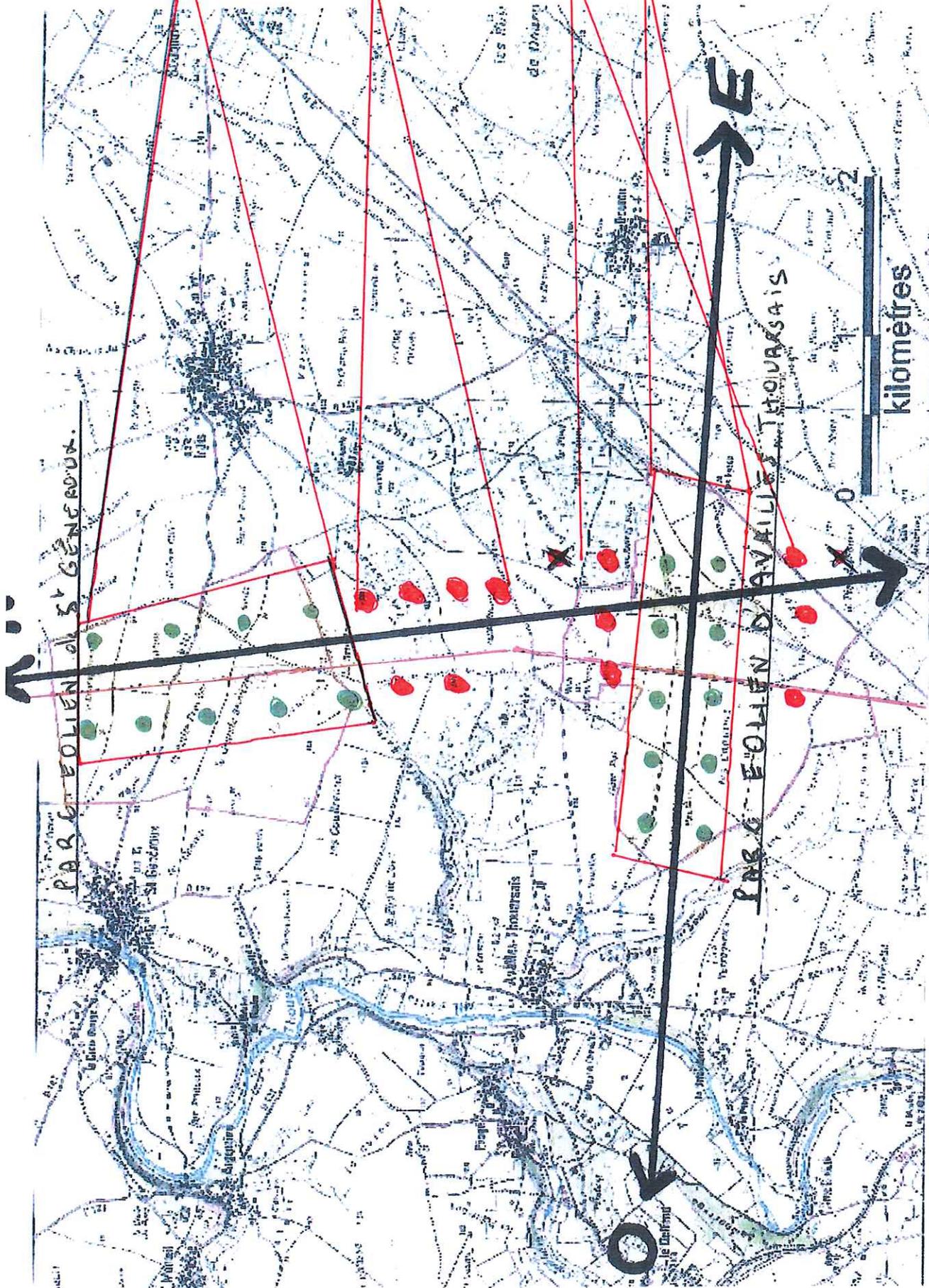
Le reste du territoire



LÉGENDE

- Périmètre de réflexion de la Z.D.E.
- Périmètre d'étude élargi (10km)
- Limites départementales
- Limites des Communautés de Communes engagées dans l'étude
- Limites communales
- Sensibilités fortes :
 - Territoires non propices à l'éolien
 - Sensibilités modérées :
 - Territoires plutôt propices à l'éolien
 - Sensibilités faibles :
 - Territoires plutôt propices à l'éolien

Les sensibilités environnementales (Source : DIREN Poitou-Charentes, Deux-Sèvres Nature Environnement)



PARC EN
CONSTRUCTION
-8-

Extension
SIGHEROU
-6-

Extension
Terres de
Lieges.
-6-

PARC
AVACRES -
-10-

PARC EOLIEN DE ST GERMAIN

PARC EOLIEN D'AVAILLES THOUVERAIS

kilomètres

S

- total 30 -

SECTEUR AVAILLES-ST GÉNÉROUX-IRAIS-B

Environnement proche (environ 5 km)

COMMUNES

Saint-Généroux, Availles-Thouarsais, Irais.

PAYSAGE

- Le secteur se situe dans un paysage de plaine : les Plaines de Neuville, Moncontour et Thouars. Ce type de paysage, ouvert et plan, convient usuellement très bien au développement de l'éolien.
- Les impacts sur les vallées sont à éviter. La vallée du Thouet est un site riche en patrimoine et de grande valeur identitaire à l'échelle du Pays. Cette vallée est située en périphérie du secteur.

PATRIMOINE

- **Monuments Historiques** : Logis de Barroux, Château de Piogé, Chapelle de Boucoeur, Pont et Église de Saint-Généroux, Dolmen, Église Saint-Martin de Noizé et Église de Saint-Jouin de Marnes
- **Villages pittoresques**: Airvault, Piogé, Saint-Generoux, Saint-Jouin de Marnes, Marnes, Irais, Oiron et Brie.
- **Cités de caractère**: Airvault, Oiron et Brie.
- **Site Classé**: Butte de Moncoue.
- **GR36** : en bord du Thouet.

ENVIRONNEMENT

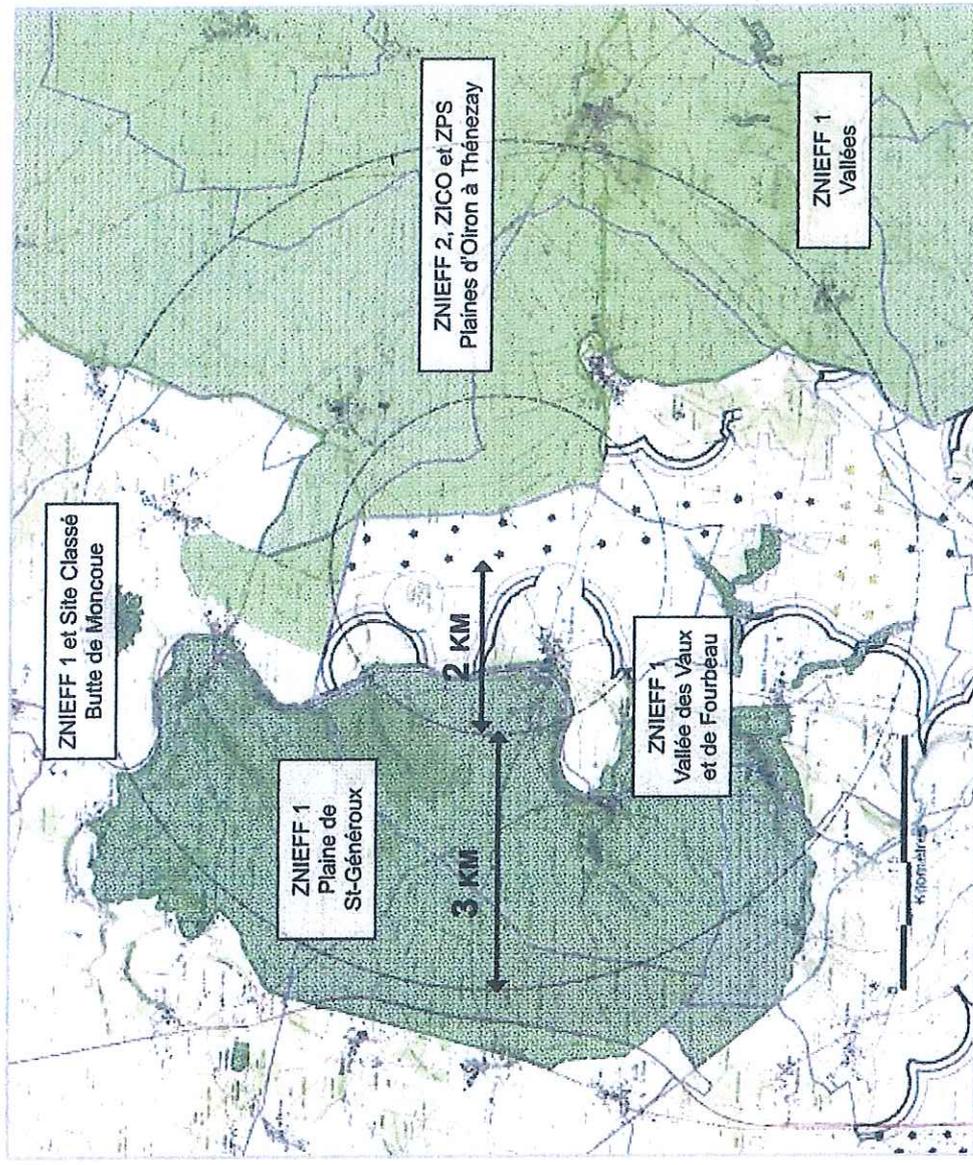
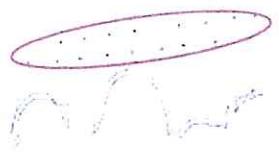
- **ZNIEFF 1**: Plaine de Saint-Généroux, Vallée des Vaux, Vallée de Fourbeau, Butte de Moncoue, Vallée de la Saute aux Chiens, Vallée Rouge et Vallée Carreau.
- **ZNIEFF 2**: Plaines d'Oiron à Thénezay.
- **ZPS** : Plaines d'Oiron à Thénezay.
- **ZICO** : Plaines de Saint-Jouin et d'Assais.
- **Avis du GODS**: **ROUGE** (outardes).

AVANTAGES

- Secteur relativement ouvert et plan, propice à l'implantation d'éoliennes.
- Possibilités d'implantations cohérentes avec les axes de lectures routiers).
- Grandes aires à 500, 600 et 700 mètres.

PRÉCONISATION D'IMPLANTATION

- Scénario 3 : Linéaire dans le sens du Thouet.



Légende

- 500 m des habitations
- 600 m des habitations
- 700 m des habitations
- Monuments Historiques
- Villages Pittoresques
- Cités de caractère
- Sites Classés
- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- ZPS
- ZICO
- GR
- Cercles Concentriques

SENSIBILITÉS À PROXIMITÉ DU SECTEUR AVAILLES-STGÉNÉROUX-IRAIS-B (SOURCES : IGN, SDAP, DREAL)



Sujet: [INTERNET] Enquête public parc eolien-terres-lieges à Availles-Thouarsais et Arvault

De : mathieu morin <morin.mathieu@yahoo.fr>

Date : Thu, 19 Sep 2019 19:34:54 +0000 (UTC)

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Bonjour, je souhaite apporter mon soutien au projet du parc éolien d'Availles-Thouarsais. Ce projet de 6 éoliennes vise à consolider le parc éolien de 10 éoliennes existant et évite ainsi un effet de « mitage ». Par ailleurs, tel que je le comprend, ce projet va plus loin que la réglementation en vigueur en termes d'éloignement par rapport aux habitations, de règles acoustiques et de balisage lumineux durant la nuit.

Je pense que l'énergie électrique produite par les éoliennes est aujourd'hui une des énergies produites impactant le moins l'environnement. Elle est largement préférable à une centrale nucléaire.

-L'Energie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

-Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

-Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire

-Une seule éolienne permet d'alimenter 4000 personnes chauffage inclus ;

-Les bénéfices aux habitants et aux collectivités sont palpables et durables ;

-Bientôt 17 100 emplois en France, non délocalisables, et déjà 1 000 dans notre région !

Pour contribuer à l'autonomie énergétique de la France, le Grenelle de l'environnement a attribué à chaque région un objectif. Ainsi, la région Nouvelle Aquitaine doit s'équiper de 3 000 MW éolien en 2020. Or, dans les 15 dernières années, seuls 900 MW ont été construits...

Cordialement

MORIN Matthieu
46 route de la giraisière
79430 LA CHAPELLE SAINT LAURENT
06 82 45 69 37

Sujet: [INTERNET] enquête publique parc éolien des terres lièges

De : "Mairie de Maisontiers (79)" <mairie-maisontiers@cc-avt.fr>

Date : Fri, 20 Sep 2019 07:13:47 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,
j'apporte mon soutien à l'extension de ce parc éolien. En effet au moment où l'on parle de réchauffement climatique, la production d'énergie autre que celle produite par le fossile est impérative. La mise en place d'éoliennes répond parfaitement à ce besoin. Par ailleurs les opérateurs du projet sont référencés sur le secteur, on peut leur faire confiance pour la bonne mise en place de ce projet.

cordialement

JF COIFFARD

Maire de Maisontiers



Sujet: [INTERNET] Re : EOLIEN

De : "roy.anth@orange.fr" <roy.anth@orange.fr>

Date : Thu, 19 Sep 2019 19:03:45 +0200

Pour : pref-contact-enquetespubliques PREF79 <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Bonjour les éoliennes de Airvault 79

Envoyé depuis mon téléphone Huawei

----- Message original -----

Objet : EOLIEN

De : pref-contact-enquetespubliques PREF79

À : roy.anth@orange.fr

Cc :

----- Message original -----

Sujet:Re:

Date : Mon, 16 Sep 2019 11:56:05 +0200

De : PREF79 pref-contact-enquetespubliques <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Pour : roy.anth@orange.fr <roy.anth@orange.fr>

Bonjour Monsieur,

Nous avons actuellement plusieurs enquêtes publiques en cours concernant des projets éoliens, et votre mail ne contenant pas de sujet, je vous remercie de me faire savoir à quelle enquête se rapporte votre observation afin que je puisse la prendre en compte.

Préfecture des Deux-Sèvres,
Pôle environnement.

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet:

De : roy.anth@orange.fr <roy.anth@orange.fr>

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Date : 16/09/2019 11:42

Je soussigné roy Anthony

Parapentiste

je soutiens les projets éoliens de la région

L'Energie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

Envoyé depuis mon téléphone Huawei

Sujet: [INTERNET] Enquête publique Parc éolien Terres Lièges

De : FALLOURD Aline <Aline.Fallourd@unicem.fr>

Date : Fri, 20 Sep 2019 14:49:34 +0000

Pour : "pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr" <pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr>

Copie à : DUDILOT Frédéric <Frederic.DUDILOT@unicem.fr>, "pgazzarin@gsm-granulats.fr" <pgazzarin@gsm-granulats.fr>, Vincent Audoin <audoin.pres@orange.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'UNICEM Nouvelle-Aquitaine représente les entreprises spécialisées dans l'extraction et la production de granulats (calcaires, éruptifs, alluvionnaires, recyclés), de minéraux industriels (silice, calcaire pour la chaux, les amendements agricoles, gypse pour plâtre, roches ornementales...) et dans la production et le transport de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortiers, pompes à béton, adjuvants ...).

En Nouvelle-Aquitaine, la filière compte 345 entreprises, 740 établissements productifs et représente 4 300 emplois directs et 20 000 emplois indirects non délocalisables pour un chiffre d'affaires global de plus d'1 milliard d'euros annuel.

Les entreprises de la filière Carrières et Matériaux de Construction, contribuant directement au dynamisme et à l'attractivité du territoire, sont conscientes de leur double responsabilité d'acteurs économiques de premier plan pour les territoires et de gestionnaires d'une ressource clé pour le cadre de vie et l'aménagement du territoire.

A ce titre, la profession s'engage en faveur du développement durable depuis plusieurs décennies à travers la Charte Environnement des Industries de Carrières créée en 1992, et le déploiement depuis quelques années auprès de nos entreprises, d'une Charte RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) prenant en compte l'ensemble des thématiques du développement durable.

Aussi, nous souhaitons souligner l'intérêt du projet de parc éolien sur les communes d'Airvault et Availles-Thouarsais, visé par l'enquête publique. Dans le respect des règles d'urbanisme et environnementales, ce projet s'inscrit dans le processus de transition énergétique par le développement d'énergies renouvelables et s'intégrera dans un développement local et durable. De plus, la construction de ce parc éolien sera source d'emplois, durant la phase de travaux mais également par la suite lors de son exploitation, contribuant ainsi au développement d'une économie locale en secteur rural, non délocalisable et s'appuyant sur les ressources naturelles du territoire.

Nous souhaitons donc vous faire part de notre avis favorable quant à la création de ce parc éolien.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le Président de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine,

Aline FALLOURD

Chargée de mission

06.38.63.54.51



UNICEM Nouvelle-Aquitaine

Délégation territoriale Poitou-Charentes

21 rue Claude Berthollet - ZI République III
86000 POITIERS

05.49.38.15.80

nouvelle-aquitaine@unicem.fr

www.unicem.fr



Sujet: [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS SUR UN PROJET D'IMPLANTATION DE 6 éoliennes sur les Communes de AVAILLES THOUARSAIS et AIRVAULT - DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉE PAR LA SAS FERME ÉOLIENNE DES TERRES LIÈGES - Commissaire Enquêteur M. LE HAZIF

De : Alain NAUDIN <alain.naudin@9online.fr>

Date : Fri, 20 Sep 2019 22:19:22 +0200

Pour : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

Alain NAUDIN, NOTAIRE HONORAIRE, dmt 61 rue de Chachon à 79300 BRESSUIRE, AGISSANT pour son propre compte, mais aussi pour le compte de l'Association FAYE PAYSAGES que je préside (siège à la Mairie de 793350 FAYE L'ABBESSE) et également pour le compte de la FÉDÉRATION NORD DEUX-SÈVRES FORCE 10, à laquelle l'Association FAYE PAYSAGES adhère - ladite FÉDÉRATION regroupant les 10 Associations du Nord DEUX-SÈVRES luttant prioritairement pour la préservation de nos paysages ruraux.

À M. le Commissaire Enquêteur dans l'Enquete Publique portant sur l'autorisation d'implantation de 6 (nouvelles) éoliennes sur les Communes de AVAILLES THOUARSAIS et AIRVAULT (79).

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'Association FAYE PAYSAGES, que je préside, a son siège à la Mairie de FAYE L'ABBESSE, petite Commune de 1000 habitants située à une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau du site d'implantation envisagé et, à ce titre - avec la prolifération des réalisations et des projets en cours - elle se trouve très directement concernée par le projet dont il s'agit.

Nous dénombrons, à l'intérieur des aires rapprochées (5 kms) et intermédiaire (10 kms) près d'une CENTAINE D'ÉOLIENNES, et probablement davantage, en additionnant les parcs en fonction, ceux autorisés et ceux en projet (en projet révélé) : NOUS ATTEIGNONS L'INSUPPORTABLE !!

Inutile ici de faire un inventaire. Il est permis de parler de SATURATION affectant GRAVEMENT les paysages, la faune, la flore, d'une façon générale le BIEN VIVRE auquel chacun de nous est EN DROIT d'aspirer.

Les populations avoisinantes sont MÉPRISÉES, dédaignées, et nos territoires ruraux sont SACRIFIÉS sur l'autel du PROFIT et non pas dans l'intérêt général du Pays. Nous sommes loin, très loin des préoccupations dites "écologiques" prônées par le discours officiel.

Les populations locales sont le jouet d'investisseurs peu scrupuleux dont chacun connaît aujourd'hui les méthodes...

M Le Commissaire Enquêteur, vous avez déjà enquêté sur des dossiers similaires à celui-ci. Vous n'ignorez pas ce phénomène de saturation qui fait "mal au cœur", mal au cœur de ceux qui aiment notre France, sa diversité et ses paysages. Vous connaissez aussi, parfaitement, le contenu de l'étude d'impact. Ne vous êtes-vous pas aperçu que cette étude ressemblait à toutes les autres ? Qu'elle se déroulait selon un schéma presque caricatural avec ses "dits" et surtout ses "non-dits" ? Vous ne pouvez pas accepter de demeurer dans le camp des faux-écologistes, dans le camp des destructeurs de nos paysages, de notre CADRE DE VIE tout simplement. Nous sommes soucieux de préserver un ENVIRONNEMENT précieux devant le développement, à marche forcée, du phénomène éolien. Nous agissons comme si nous étions dans l'urgence, je devrais dire : dans la panique. Pourquoi un tel empressement, une telle précipitation ? N'y aurait-il

pas beaucoup d'argent à la clé ?

M. Le Commissaire-Enqueteur, vous savez, comme moi, qu'il y a à peu près 8.000 éoliennes en fonction actuellement. Ces 8.000 éoliennes nous procure à peu près 5 % de la production d'électricité. Et alors ? Alors, malgré ce chiffre, en lui même peu rassurant, et, somme toute, très faible en comparaison des NUISANCES subies, ce pourcentage de production ne veut strictement RIEN DIRE : en effet , petit retour en arrière et dans le temps...

Nous sommes le 26 Août 2019 - il y a moins d'1 mois - à 10 h : les 8.000 éoliennes ne fournissent pratiquement plus d'électricité !!!!! Ces éoliennes n'ont fourni que 588 MW soit MOINS DE 1% du total de la production qui était de 59.988 MW (voir RTE).

Résultat : les centrales à gaz, polluantes et productrices de CO2, ont dû prendre le relais. L'éolien est incapable de répondre présent quand il y a besoin. La production INTERMITTENTE de ces machines dépend uniquement du bon Vouloir du vent, et non pas de leur gigantisme ou de leur nombre.

M. Le Commissaire Enqueteur, est-ce cette TRANSITION ÉNERGÉTIQUE -là que nous voulons ? Bien sûr que NON ! Nous sommes évidemment d'accord pour penser qu'il faut, à terme, une transition énergétique digne de ce nom. Tant en raison de l'épuisement des énergies fossiles que par la sur-consommation que nous connaissons aujourd'hui. Nous sommes 8 milliards d'Hommes. Et nous sommes les premiers -et uniques - responsables de la pollution que nous voulons combattre ... la transition énergétique est une urgence, certes, mais la 1ere urgence est bien la lutte contre le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE !

Or, les éoliennes ne participent en rien à cette lutte ou très peu, dans la mesure où elles entendent limiter l'usage du pétrole , énergie fossile par excellence. Leur impact est coûteux et faible. Coûteux , ce n'est pas à démontrer. Tout le monde sait le coût exorbitant des énergies renouvelables que les plus pauvres doivent, eux aussi, financer, via diverses taxes sur les produits de consommation . Faible, on ne devrait pas avoir à le démontrer - les chiffres sont là - mais nous sommes désormais dans une croyance populaire, une religion, alimentée par des médias qui instrumentalisent l'idée même de "transition énergétique " et des Politiques qui ne peuvent s'en passer , comme les grands distributeurs ne peuvent se passer de publicité ...

Comme dit ci-dessus, l'urgence, la vraie, est de s'attaquer fermement, si on peut, au problème crucial du réchauffement climatique et de freiner la production inconsidérée de CO2. C'est d'ailleurs l'objectif prioritaire des accords de PARIS / COP 21. Oui, d'accord, mais dans des Pays autres que notre France qui, elle, ne produit que très peu de CO2 et de GES.

L'URGENCE n'est pas de produire une électricité en faible quantité, de mauvaise qualité et intermittente (donc production non "pilotable").

Et le comble de l'histoire - On devrait dire le gag - et chacun le sait bien - c'est qu'augmenter le nombre d'éoliennes, c'est mécaniquement augmenter les émissions de CO2 par l'appel inéluctable à un complément assuré par les énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole), toutes émettrices de CO2 !!... On marche sur la tête !!...

Et non seulement les éoliennes ont un très faible impact dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais - à l'inverse - elles ont un IMPACT CONSIDÉRABLE sur notre ENVIRONNEMENT, sur nos PAYSAGES, sur la NATURE. NIER CET IMPACT RELÈVE DE LA PLUS GRANDE MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE !!

Concernant spécifiquement les paysages, il faut noter la présence, à proximité du projet, de l'Etang Fourreau, du Lac du Cébron, des Landes de L'Hopiteau qui sont une richesse floristique et faunistique, deux ZNIEFF et une zone NATURA 2000. On dénombre 36 éoliennes à proximité de ces dernières zones et de la Vallée du Thouet !

Notez que l'art. L.311-6 du Code de l'Energie lui-même impose de tenir compte du choix des sites : voir Etude Gerard MÉMETEAU, Professeur à la Faculté de Droit de POITIERS, dans Revue de Droit Rural n° 457 de Novembre 2017.

Mais pourquoi s'obstiner dans l'erreur éolienne ? La réponse est facile : la logique "écologique ", possiblement réelle au départ, a été très vite abandonnée et a été remplacée par une LOGIQUE INDUSTRIELLE, sans même oser parler de LOGIQUE POLITIQUE, pourtant bien réelle.

Il s'agit de sauver la CROISSANCE. À quel prix ? Au prix EXORBITANT de la DESTRUCTION DE NOTRE CADRE DE VIE !

Mais pas n'importe quel cadre de vie : celui des pauvres ruraux , des pauvres paysans, «ceux de la France d'en-bas » pour reprendre les termes utilisés par qui-vous-savez. Cette France d'en-bas qui subit, qui n'ose pas exprimer son désaccord et qui accepte en silence (sauf, parfois, l'effet "gilets jaunes" semblable à une roche éruptive ...), cette France qu'il est sans doute permis de MÉPRISER et de MUTILER impunément.

Il n'est plus possible d'accepter la transformation de nos zones rurales en ZONES INDUSTRIELLES, avant même, hélas !, le départ de nos derniers agriculteurs. M. Le Commissaire Enquêteur, aidez-nous à faire cesser le MASSACRE de notre ENVIRONNEMENT NATUREL ET RURAL et à faire cesser l'ESCROQUERIE FINANCIÈRE qui caractérise aujourd'hui l'éolien.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, fort de l'éclairage que nous avons tenté de vous apporter, nous vous demandons d'exprimer un AVIS DÉFAVORABLE AU PROJET ÉOLIEN SUR AVAILLES THOUARSAIS / AIRVAULT, compte tenu notamment de la SATURATION qu'elles opèrent dans notre région NORD DEUX-SÈVRES, des graves NUISANCES ENVIRONNEMENTALES qu'elles induisent, tant sur les riverains que sur la BIODIVERSITÉ.

VOUS REMERCIANT DE NOUS AVOIR LU.

ALAIN NAUDIN.

À FAYE L'ABBESSE, le vendredi 20 Septembre 2019.

Envoyé de mon iPad